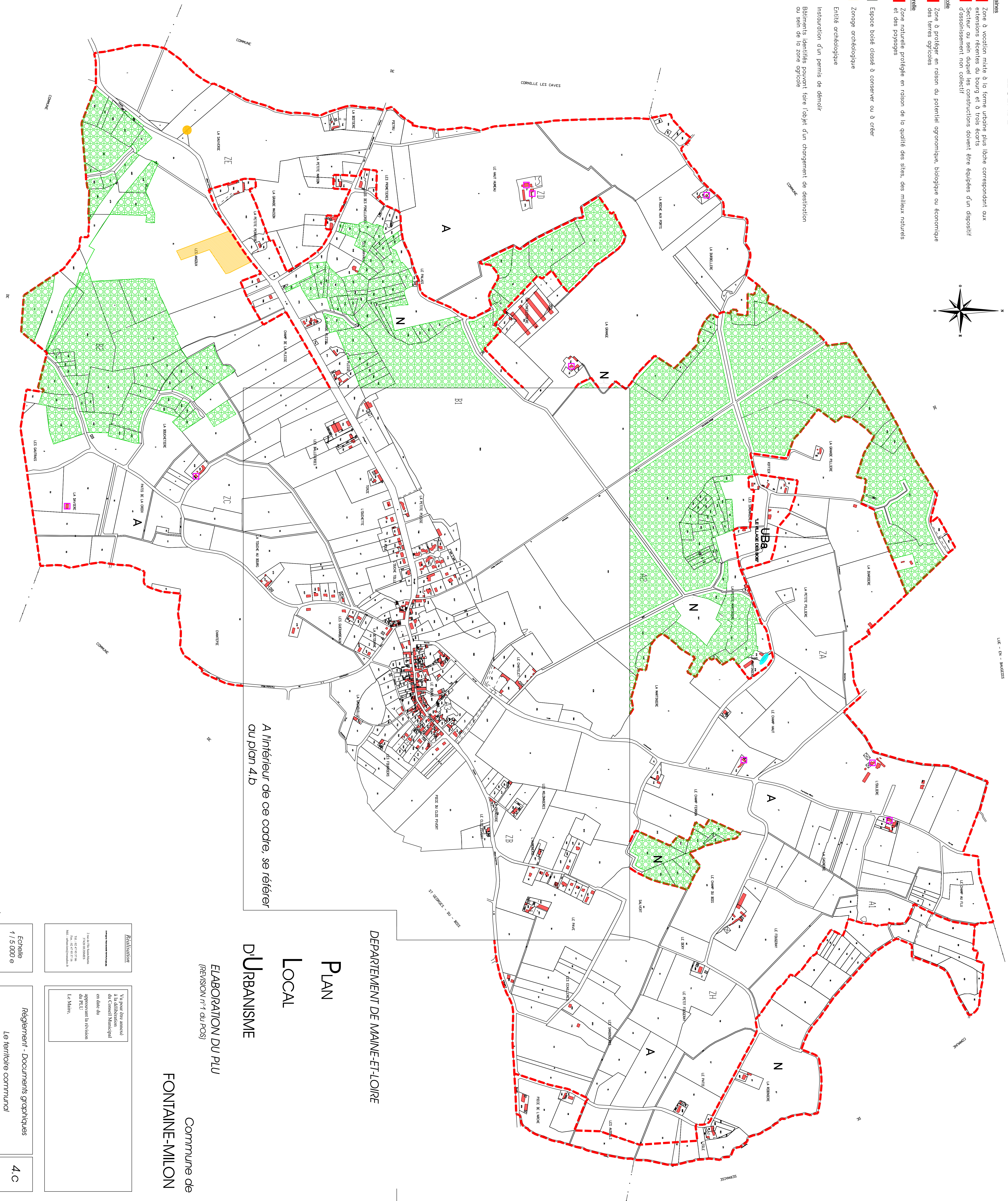
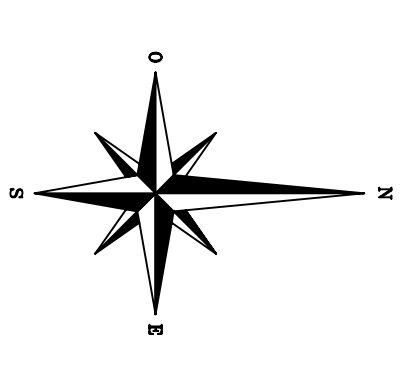


LEGENDE

- Zonage urbain**
- Zone à vocation mixte à 15% (zone adossée dans la zone correspondante aux implantations récentes de Bourg et à tous les autres sites équipés d'un dispositif d'assainissement collectif ou d'un dispositif individuel de traitement des eaux usées)
 - Zone à protéger en raison du potentiel agricole, biologique ou économique des terres agricoles
 - Zone naturelle protégée en raison de sa qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
 - Zone bois classée à conserver ou à créer
- Zonage agricole**
- Zone agricole
 - Zone archéologique
- Zonage environnemental**
- Installation d'un permis de décharge



A l'intérieur de ce cadre, se référer au plan 4.b

DEPARTEMENT DE MANE-ET-LOIRE
PLAN LOCAL D'URBANISME
ELABORATION DU PLU
PRESSION N°1 (A/RCS)
Commune de FONTAINE-MILLON

Échelle
1/5 000 e

Registre - Documents graphiques
La commune communaux

4C